

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO
VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

ROYL_Outdoor_Clear_4570

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Huile de bois

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

RIGO Verffabriek BV

Rue : Dokweg 40

Code postal/Lieu : 1976 CA IJmuiden

Téléphone : +31 (0)255 548448

Contact pour informations : veilig@rigoverffabriek.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+31 (0)255 548448 En dehors des heures de bureau: appeler un Centre Anti Poison ou un médecin

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Flam. Liq. 3 ; H226 - Liquides inflammables : Catégorie 3 ; Liquide et vapeurs inflammables.

Skin Sens. 1 ; H317 - Sensibilisation cutanée : Catégorie 1 ; Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Procédure de classification

H226: Obtenu à partir des données de test

H317: obtenu sur la base de la méthode de calcul

H336: obtenu sur la base de la méthode de calcul

H411: Obtained on the basis of the calculation method

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Flamme (GHS02) · Environnement (GHS09) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Attention

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9

4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5

Mentions de danger

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO

VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

Le produit contient de l'huile susceptible de sécher. Les matériaux imbibés d'huile séchée peuvent s'enflammer spontanément en cas d'échauffement: laisser sécher des chiffons étendus ou tremper dans l'eau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CE : 919-857-5; N°CAS : 64742-48-9

Poids : ≥ 25 - < 50 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT SE 3 ; H336

4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CE : 264-843-8; N°CAS : 64359-81-5

Poids : ≥ 0,1 - < 0,25 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Corr. 1 ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1A ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Indications diverses

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

Composants selon règlement (EG) Nr. 648/2004

parfums < 5 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. ne pas utiliser de dissolvant ou de diluant pour nettoyer la peau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO

VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. NE PAS faire vomir. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veuillez à votre autoprotection!

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Sable Brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement. Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂) (épaisse) fumée noire, Acides organiques aldéhydes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex: sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer les fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

veiller à une propreté correcte et à un ordre.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO

VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion. Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Réaliser les sols en matériau conducteur. Eloigner toute source d'ignition. Avec des particules chaudes finement divisées, il existe un risque d'inflammation spontanée. Par exemple, le produit contenu dans, par exemple, la sciure de bois, les vêtements ou les matériaux isolants peut s'enflammer spontanément. Protéger du feu s'il est contenu dans des absorbeurs d'huile spéciaux ou dans des vêtements (risque d'auto-inflammation). Évitez les flammes nues inflammables.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas vider le récipient avec de la pression. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. ne conserver que dans le récipient d'origine à une température inférieure à (°C):

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL/DMEL

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique) (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 208 mg/kg p.c. /jour

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique) (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 871 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

il faut porter des lunettes de protection résistantes aux produits chimiques.

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres. Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le prod., toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection des mains

Type de gant approprié selon DIN EN 374.

Gants pour exposition répétée ou prolongée (temps de pénétration > 480 min) :

Caoutchouc nitrile (NBR), Epaisseur > 0,3 mm.

Caoutchouc fluoré(FKM), Epaisseur > 0,7 mm.

Gants de protection contre les projections et protection courte (temps de pénétration > 30 min) :

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO

VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

Caoutchouc nitrile (NBR), Epaisseur > 0,12 mm.

Les gants de protection contre les éclaboussures doivent être remplacés immédiatement s'ils entrent en contact avec des produits chimiques.

En raison de nombreuses conditions (par exemple, la température, l'usure), l'utilisation pratique d'un gant de protection chimique dans la pratique peut être beaucoup plus courte que le temps de pénétration établi par les tests. Vérifiez l'état des gants de protection avant chaque utilisation.

Protection respiratoire

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute lors de la pulvérisation porter un masque de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : Aucune information disponible.

Odeur : perceptible

Caractéristiques en matière de sécurité

État :				Liquide	
Point de fusion/point de congélation :				négligeable	
Point de congélation :				négligeable	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :				Aucune donnée disponible	
Température de décomposition :				Aucune donnée disponible	
Point éclair :		env.		46	°C
Limite inférieure d'explosivité :				Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité :				Aucune donnée disponible	
Masse volumique - dépendant de couleur:	(20 °C)	env.		0,88	g/cm ³
Densité apparente :				Aucune donnée disponible	
Densité relative :	(20 °C)			0,87 - 0,88	(Eau = 1)
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	<		3	%
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)			Aucune donnée disponible	
log P O/W :				Aucune donnée disponible	
Viscosité :	(20 °C)	>		30	s ISO gobelet 3 mm
Temps d'écoulement :	(23 °C)	=		8	s ISO gobelet 6 mm
Viscosité cinématique :	(40 °C)			Aucune donnée disponible	
Seuil olfactif :				Aucune donnée disponible	
Densité relative de la vapeur :	(20 °C)			Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation :				Aucune donnée disponible	
Valeur de COV :		env.		318	g/l VOC
Solides inflammables :	Non applicable.				
Gaz inflammables :	Non applicable.				
Liquides comburants :	Négligeable.				
Propriétés explosives :	Négligeable.				

9.2 Autres informations

Aucune

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Rat
Dose efficace : 5000 - 150000 mg/kg
Méthode : OCDE 401

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : LC50 (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : 2000 mg/kg
Paramètre : DL50 (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 3160 - 5000 mg/kg
Méthode : OCDE 402

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : LC50 (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Voie d'exposition : Inhalation (vapeur)
Espèce : Rat
Dose efficace : 4,952 - 9,3 mg/l
Temps d'exposition : 4 h
Méthode : OCDE 403

Corrosion

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO
VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

Aucune information disponible.

Irritation des voix respiratoires

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Paramètre : Sensibilisation cutanée (4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5)
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : Sensibilisants.
Méthode : OCDE 406

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible.

STOT SE 3

Paramètre : STOT SE 3 (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Voie d'exposition : Par inhalation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Données toxicologiques humaines

Inhalation/contact avec les yeux: en hautes concentrations irritation des muqueuses, effet narcotique ainsi que diminut. du temps de réaction et sens de coordination possible. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : LC50 (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Espèce : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : > 1000 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Paramètre : NOELR (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : = 0,23 mg/l
Temps d'exposition : 504 h
Paramètre : NOELR (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO
VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace : = 0,13 mg/l
Temps d'exposition : 672 h
Paramètre : NOEC (4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5)
Espèce : Brachydanio rerio
Dose efficace : 0,00047 mg/l
Temps d'exposition : 28 dagen
Évaluation : Très toxique pour poissons.
Méthode : OCDE 210

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Paramètre : EC50 (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Espèce : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : > 1000 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Paramètre : NOELR (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation : Inhibition du développement de la biomasse
Dose efficace : = 3 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : OCDE 201
Paramètre : NOELR (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation : Inhibition de la courbe de croissance
Dose efficace : = 100 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : OCDE 201
Paramètre : NOEC (4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Dose efficace : 0,0004 mg/l
Temps d'exposition : 21 dagen
Évaluation : Très toxique pour puces d'eau.
Méthode : OCDE 211

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Espèce : Chronique (à long terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : > 1000 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Paramètre : NOEC (4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5)
Espèce : Desmodesmus subspicatus
Dose efficace : 0,015 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Évaluation : Très toxique pour algues.
Méthode : OCDE 201

Toxicité sur les microorganismes

Paramètre : Toxicité bactérielle (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Dose efficace : > 100 mg/l

Station d'épuration

Paramètre : Effets dans les stations d'épuration (4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ;

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO
VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

Inoculum : N°CAS : 64359-81-5)
Dose efficace : Boue activée
> 96 %

12.2 Persistance et dégradabilité

Décomposition abiotique

Décomposition abiotique (Eau)

Hydrolyse

Paramètre : Demi-vie dans le sol (4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5)
Dose efficace : 1,1 - 1,3 dagen
Évaluation : Non persistant.
Méthode : OCDE 308

Biodégradation

Paramètre : Biodégradation (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS ; N°CAS : 64742-48-9)
Dose efficace : = 80 %
Temps d'exposition : 672 h
Méthode : OECD 301F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Paramètre : Facteur de bioconcentration (FBC) (4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5)
Concentration : 13
Méthode : OCDE 117
Paramètre : Log KOW (4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5)
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)
Concentration : 4,4
Méthode : OCDE 107

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN 1263

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO
VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

PEINTURES

Transport maritime (IMDG)

PAINT

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

PAINT

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 3
Code de classification : F1
Danger n° (code Kemler) : 30
Code de restriction en tunnel : D/E
Dispositions particulières : LQ 5 | · E 1
Étiquette de danger :



3

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3
Numéro EmS : F-E / S-E
Dispositions particulières : LQ 5 | · E 1
Étiquette de danger :



3

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3
Dispositions particulières : E 1
Étiquette de danger :



3

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO
VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] -
Procédure de classification · 02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

16.2 Abréviations et acronymes

ADR = Europese overeenkomst met betrekking tot het vervoer van gevaarlijke goederen over de weg
ATE = Acut toxiciteitsschatting
BCF = Bioconcentration Factor, bioconcentratiefactor
BOD = Biochemical Oxygen Demand/Biological Oxygen Demand
CAS No = Chemical Abstracts Service Number (see ACS - American Chemical Society)
CLP = Indeling, etikettering en verpakking van stoffen en mengsels [Verordening (EG) No. 1272/2008]
CMR = Carcinogenic, Mutagenic or toxic to Reproduction (substances)
COD = Chemical Oxygen Demand
CSR = Chemical Safety Report
DNEL = Derived No-Effect Level, de afgeleide dosis zonder effect
EbC50 = Median effective concentration (biomass, e.g. of algae)
EC50 = Median effective concentration
ED50 = Effective Dose
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EU, outdated, now replaced by EC Number)
ErC50 = Median effective concentration (growth rate, e.g. of algae)
IATA = International Air Transport Association, internationaal Lucht Transport Vereniging
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code, internationaal Maritiem Transport voor Gevaarlijke goederen
ISO = International Organization for Standardization
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
Kow = Octanol/Water Partition Coefficient
LC50 = Concentration required to kill 50% of test organisms
LD50 = Dose required to kill 50% of test organisms
LEL = Lower Explosive Limit/Lower Explosion Limit
LOAEL = Lowest observed adverse effect level
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
NOEC = No observed effect concentration
NOEL = No Observable Effect Level
OECD = Organization for Economic Cooperation and Development
OEL = Occupational Exposure Limits
PBT = Persistent, Bioaccumulatief en Toxisch
PNEC = Voorspelde geen effect concentratie
RAR = Risk Assessment Report (EU)
REACH = Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
REL = Recommended Exposure Limit
SI = International System of Units
STEL = Short-Term Exposure Limit
SVOC = Semi-Volatile Organic Compound
TLV = Threshold Limit Value
TWA = Time-Weighted Average
VOC = Volatile Organic Compound
vPvB = Very Persistent and Very Bioaccumulative, zeer persistent en zeer bioaccumulatief
WEEL = Workplace Environmental Exposure Limit

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

La classification des mélanges et la méthode d'évaluation appliquée conformément au règlement (CE) n N ° 1272/2008 [CLP] a été défini dans la section 2.1

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RIGO
VERFFABRIEK

Nom commercial du produit : ROYL_Outdoor_Clear_4570
Date d'exécution : 05.01.2022
Date d'édition : 16-02-2022

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
